BULLETIN ÉCONOMIQUE

LE CRÉDIT MOBILIER

Pour la seconde fois, à sept années de distance, le tribunal de commerce vient de rendre un éclatant service au crédit national, en arrêtant au début une spéculation tentée sur la fortune publique, par des moyens incorrects. Le monde financier n'a pas oublié avec quelle indépendance et quelle fermeté la juridiction consulaire se prononça, en 1868, sur les affaires du Crédit mobilier. Il est dit que le nom de cette société sera, jusqu'à la fin, mêlé à l'histoire des grandes luttes de la spéculation. Samedi le tribunal de commerce a annulé les délibérations prises par l'assemblée générale du 2 mars 1875, qui avait décidé l'émission de 80 millions d'actions privilégiées. Le motif sur lequel s'est fondé le jugement est que la loi ne le permet pas à une société d'actions inégales. Nous donnerons le texte du jugement aussitôt qu'il aura été livré aux intéressés et au public.

La validité de l'assemblée tenue le 2 mars avait été attaquée par ce motif que certains actionnaires qui y avaient pris part n'étaient pas propriétaires des titres présentés par eux, mais en étaient seulement détenteurs à titre précaire. Le tribunal de commerce a refusé de voir dans cette circonstance un motif d'annulation. Nous ne voulons pas prévoir ce que la Cour d'appel décidera à cet égard. Si la jurisprudence de la Cour est conforme à celle du tribunal de première instance, ce sera peut-être pour le gouvernement un devoir d'étudier et de proposer sur ce point une réforme de la législation.

Quoi qu'il en soit, MM. Philippart et de Laveleye, et autres administrateurs de la société du Crédit mobilier, se trouvent provisoirement arrêtés dans le dessein qu'ils avaient formé pour donner aux affaires du Crédit mobilier une direction conforme à leurs vues et à ce qu'ils jugeaient être leurs intérêts. Ils ont bien fait annoncer, hier soir, par un de leurs journaux, qu'ils ne quittaient pas la place et ne renonçaient pas à l'entreprise engagée. Nous les croyons certainement très hardis et très persévérants, mais nous avons confiance dans la fermeté de la magistrature et dans l'indépendance d'une partie de la presse. (*Français.*)

L'Exposition Universelle de Philadelphie.

Un événement qui préoccupe en ce moment à un haut degré les industriels du monde entier va se passer aux Etats-Unis.

Une exposition universelle des produits du travail humain, industrie, machines, beaux-arts, économie sociale, horticulture, agriculture, etc., c'est-à-dire sur un plan plus général et plus vaste encore, s'il est possible, que celui de l'Exposition du Champ-de-Mars, à Paris, en 1867, va s'ouvrir l'an prochain à Philadelphie, l'ancienne capitale des Etats-Unis, qui est un peu restée le Paris de l'Amérique, si New-York en est devenu le Londres.

Pour les habitants des Etats-Unis, cette exposition est destinée à célébrer d'une façon magnifique le centième anniversaire de leur déclaration d'indépendance, événement qui eut lieu le 4 juillet 1776 dans la ville de Philadelphie. Ce grand concours universel durera six mois. Il s'ouvrira le 19 avril 1876, en commémoration du 19 avril 1775, jour où le premier coup de fusil fut tiré à Bunkershill par les insurgés américains. Il sera clos le 19 octobre 1876, pour célébrer la capitulation de lord Cornwallis, qui eut lieu à York-Town le 19 octobre, et qui, comme chacun le sait, amena la signature du traité de paix si glorieux pour la France et pour les Etats-Unis.

Ce n'est pas comme chez nous, le Gouvernement lui-même qui a pris l'initiative de cette grande entreprise, mais bien une compagnie commerciale, formée de simples particuliers. Une commission d'organisation a ouvert une souscription montant à 50,000,000 de fr. La ville de Philadelphie et l'Etat de Pensylvanie ont voté la moitié du capital, c'est-à-dire chacun une somme de 12,500,000 fr.; le reste doit être recueilli à l'aide d'actions de 50 fr. chacune. Un grand nombre de millions sont déjà recueillis, et le reste ne peut manquer de l'être prochainement. Aussi la commission d'organisation vient-elle d'adresser au Congrès une demande tendant à obtenir un crédit de 7,500,000 fr., à savoir 2,000,000 pour contribuer aux dépenses d'installation, 2,500,000 pour payer les médailles accordées aux exposants, et 3 millions pour la police de l'Exposition.

Le directeur général de l'Exposition nommé par les souscripteurs, est M. Gashorn, de Philadelphie. Il représentait l'Etat de l'Ohio dans une commission nommée par le président Grant, il y a deux ans, et où tous les Etats de l'Union ont leurs intérêts, confiés à un ou deux membres.

Le président de cette commission est le général Joseph Hawley, représentant du Connecticut. Le commissaire pour l'Europe est le colonel John Forney. Les plans, projets et règlements ont été envoyés aux diverses nations le mois dernier. Les emplacements destinés à chaque nation seront délimités au 1er septembre prochain, et l'admission des objets ainsi que leur installation commenceront au 1er janvier 1876, pour se terminer le 31 mars.

Les exposants n'auront à payer ni le loyer de leur emplacement, ni l'eau, ni la force motrice, mais seulement leurs vitrines, gradins, étagères, décorations, et, pour les machines, le branchement sur l'arbre de couche du moteur.

Le président Grant vient d'envoyer au Congrès un Message pour demander un crédit de 4,500,000 fr., afin de faire représenter par leurs produits et par leurs règlements, etc., les différents départements des services publics.

Cette partie de l'Exposition sera disposée dans un bâtiment spécial, construit de manière à pouvoir être démonté et transporté à Washington, où il deviendra le musée national du centenaire de l'Union. Il conservera aux générations futures l'état des administrations de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des postes et de l'instruction publique en 1876.

Outre ce bâtiment, l'Exposition comprendra cinq grands édifices: le grand palais principal, l'annexe des machines, le palais des Arts, le bâtiment de l'Exposition horticole et celui de l'Exposition agricole.

Le plan de l'Exposition a été mis au concours. Quarante-trois concurrents se sont présentés, parmi lesquels le jury en a tout d'abord éliminé trente-trois après un premier examen. Les auteurs de dix meilleurs projets ont été invités à reprendre leur travail en s'inspirant de l'œuvre des candidats évincés, et à la suite d'un nouveau concours, le plan de M. Henry Petit a été définitivement adopté. Les devis établis au début de l'entreprise étaient très onéreux, et le Congrès, tout en approuvant cette Exposition, refusa de voter les subsides qui auraient permis de faire face au projet grandiose que l'on avait rêvé, ce qui contraignit ses auteurs à le réduire à des proportions plus modestes.

L'ensemble des constructions couvre un espace de près de trente hectares. Le bâtiment principal, à lui seut, en occupe neuf. Il est placé dans le parc de Fairemont, entre les avenues de Belmont et des Ormes, s'allongeant dans la direction de l'est à l'ouest. Il a la forme d'un rectangle, long de 573 mètres et large de 141. Les fondations sont en moellons et la charpente est en fer.

Il est élevé d'un étage; sa première corniche extérieure est à 14 mètres du sol, sa hauteur inférieure est de 21 mètres. Au centre des quatre faces s'avancent en saillie les entrées principales, formées par des entre-colonnements.

La partie centrale est décorée par un portail de 27 mètres de hauteur.

L'entrée de l'est est affectée aux visiteurs en voiture; ils descendront à la porte du palais et seront abrités par des arcades.

L'entrée du sud recevra les visiteurs en omnibus et en tramways.

Le portail principal, au nord, communique directement avec la galerie des arts, et le portail principal, à l'ouest, avec les annexes des machines et l'agriculture.

Le monument porte à son centre, au point de croisement des nefs principales, une vaste rotonde couverte en coupole; le carré de toits élevés qui l'entoure est flanqués aux quatre angles de quatre tours mesurant environ 36 mètres de hauteur, d'où l'on peut jouire la vue d'ensemble de l'Exposition.

Cet immense espace est divisé en bandes rectangulaires dans les deux sens par des galeries longitudinales et transversales.

Les galeries longitudinales séparent les groupes d'objets de même nature, lesquels s'allongent d'un bout à l'autre du bâtiment et sont au nombre de dix, savoir, à partir de la façade méridionale où est l'entrée la plus fréquentée:

Groupe n° 1. — Matières brutes. — Minéraux. — Matières végétales et animales.

Groupe n° 2. — Produits fabriqués destinés à l'alimentation.

Groupe n° 3. — Tissus et feutres, habillement et toilette.

Groupe n° 4. —. Meubles, ustensiles et objets d'ornement.

Groupe n° 5.— Instruments de travail et machines qui n'ont pas besoin de moteur.

Groupe n° 6. — Exposition des différents modes de locomotion en usage dans le monde.

Groupe n° 7. — Appareils et méthodes relatifs à l'éducation.

Groupe n° 8. — Génie civil. — Travaux publics et architecture.

Groupe n° 9. — Beaux-arts. — Arts plastiques et graphiques.

Groupe n° 10. — Objets exposés en vue d'améliorer la condition physique et morale des populations.

Les galeries transversales, au contraire, séparent les diverses nations, dont chacune occupe une largeur variable avec l'importance de ses envois.

Les Etats-Unis occupent le centre, sur à peu près le quart de la longueur totale. Du côté de l'ouest sont les autres nations d'Amérique, l'Océanie, le Japon et la Chine, comme elles sont en effet sur le globe: du côté de l'est, les diverses nations d'Europe, l'Afrique et l'Asie occidentale.

La nation voisine des Etats-Unis est l'Angleterre, qui occupe une bande d'environ 60 à 70 mètres, puis la France, à qui on réserve de 30 à 40 mètre, bien entendu sur toute la largeur du bâtiment, c'est-à-dire 140 mètres.

L'annexe des machines est à l'extrémité ouest du palais principal; elle a 420 mètres de long sur 110 mètres de large, et renferme les moteurs destinés à mettre en mouvement toutes les machines exposées.

La grande serre destinée à l'horticulture sera toute en verre. On en bâtit en ce moment les fondements. L'annexe de l'agriculture sera construite cet été.

Le nouveau jardin zoologique, inauguré l'an dernier, se trouve à côté de l'Exposition et lui sera adjoint; ce bel collection des animaux américains sera complétée à cette époque.

La plus belle construction entreprise à l'occasion de l'Exposition est le palais des Beaux-Arts, qui doit rester, après l'Exposition, le souvenir du centenaire et la pensée de la ville de Philadelphie.

C'est un monument rectangulaire en pierre de taille, ayant au centre une haute et vaste coupole, couronnée par une gigantesque statue de l'Amérique, la *Columbia*, dont le piédestal est à 50 mètres du sol. Il aura coûté 6 millions de francs, fournis par l'Etat de Pensylvanie et la ville de Philadelphie, dont il sera un des plus beaux ornements.

On inaugurera du reste aussi, à l'occasion de l'Exposition, le nouvel Hôtel-de-Ville de Philadelphie, dont la construction est près d'être achevée, et qui a coûté environ 20 millions de francs.

Des comités artistiques et scientifiques, des sociétés musicales, etc., sont organisés depuis plusieurs mois et préparent des fêtes, des solennités, des séances scientifiques, des exécutions grandioses. On connaît les Américains, et on devine d'avance à quel degré leur imagination et leur audace d'exécution seront surexcitées par le grand centenaire.

Il est certain que la fierté nationale du peuple américain aura lieu d'être portée à un haut degré par cet exemple, unique dans l'histoire, d'une nation qui, partie de si humbles commencements, est arrivée en un seul siècle à pouvoir disputer le premier rang parmi les puissances du monde.

Nous qui, pendant ce même siècle, avons perdu cette primauté, et vu grandir autour de nous les trois puissances européennes qui font aujourd'hui, avec les Etats-Unis d'Amérique, la loi dans le monde, que devons-nous faire à l'occasion de cette Exposition?

Le gouvernement américain a demandé, par voie diplomatique, aux gouvernements étrangers de nommer des commissions chargées d'organiser la représentation de leurs nationaux. Les gouvernements anglais, allemand et russe ont déjà répondu, et constitué des commissariats pour recevoir et classer les demandes d'admission, afin de déterminer les emplacements nécessaires. Le gouvernement français n'a pas encore suivi de cet exemple, mais il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit un des premiers soins du nouveau Ministère.

Il est plus important que jamais pour notre industrie de ne pas abandonner la lutte et de maintenir les débouchés de notre commerce extérieur. Il nous paraît indispensable que la France, à qui la nation américaine doit en partie son origine et ses premiers succès, et prépare en reconnaissance un accueil sympathique, fasse grande figure et tienne honorablement sa place dans le centenaire comme dans le concours.

Malgré les progrès des nations rivales, l'industrie française, par la variété et la perfection de ses produits, n'est encore surpassée par aucune autre.

On peut remarquer, à l'honneur de l'Amérique, qu'elle n'a pas donné place, dans une classification pourtant générale, aux arts de la destruction. Le canon prussien n'y trônera pas comme il le faisait chez nous en 1867. Il serait déplacé, comme ses rivaux, dans la capitale des quakers.

Dans les arts de la paix, au moins, il est bon que nous affirmions devant les nations lointaines, devant le monde entier, que nous ne sommes pas des vaincus.

ALBERT DUPAIGNE.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous lisons dans l'*Echo* les renseignements suivants sur le chemin de fer de Lille à Lannoy et la nouvelle gare intérieure de Lille :

La commission d'enquête chargée de recevoir les réclamations relatives à cette nouvelle ligne s'est réunie mardi, sous la présidence de M. Descat, député et maire de Roubaix ; elle comprenait entre autres membres MM. J. Brame, députés ; Brassart, adjoint au maire de Lille ; Adrien Bonte, membre de la Chambre de commerce. Ce dernier a été élu secrétaire de la commission.

La majorité s'est prononcée, nous dit-on, en faveur du tracé par Lezennes, Ascq, l'Empompont, etc. L'emplacement à choisir pour l'installation de la nouvelle gare intérieure de Lille a donné lieu à une vive discussion. M. Brassart, représentant de la municipalité lilloise, qui se place surtout au point de vue de la mise en valeur des terrains excentriques, recommandait avant tout autres, les terrains de l'ancienne campagne de M. Bigo. Les ingénieurs de la compagnie qui a sollicité la concession, désirent au contraire placer la gare le plus près possible du centre de la ville, et signaient la place de Tourcoing, reliée directement à la vieille ville par une ligne de tramways, comme le point le plus convenable. Ils prétendent, en outre, que la construction d'une gare sur les terrains bas et marécageux recommandés par la ville de Lille serait des plus coûteuses.

La majorité de la commission s'est prononcée en faveur de la place de Tourcoing.

Nous espérons que les nombreuses formalités qui restent à accomplir avant qu'on ne puisse mettre la main à l'œuvre seront remplies dans le plus bref délai possible, et que la ville de Lannoy, chef-lieu de canton important, n'attendra pas plus longtemps la ligne qui doit la mettre enfin en communication directe avec le chef-lieu du département.

—

Un décret déclare d'utilité publique l'établissement de deux nouvelles lignes de voies ferrées à traction de chevaux dans la ville de Lille, l'une sur la route départementale n° 2 dans la rue Royale, et l'autre sur la route départementale n° 14, dans les limites du territoire de cette ville.

La ville de Lille est autorisée à établir ces deux lignes à ces risques et périls, en se conformant aux clauses et conditions générales du cahier des charges du 11 août 1873, et à en confier l'exécution et l'exploitation au sieur Philippart, en vertu du traité ci-dessus-visé, passé entre cet entrepreneur et la ville, le 21 octobre 1873.

Les travaux de pose de la voie ne pourront être exécutée, dans la partie de la rue de Roubaix comprise entre la place du Théâtre et la rue des Lombards, avant que la largeur de la chaussée n'ait été portée à 7 mètres 15.

—

Hier, pendant toute la journée, les églises de la ville n'ont pas désempli. Les visites au « sépulcre » sont dans toute la catholicité une des coutumes les plus touchantes du Jeudi-Saint. A Roubaix, c'est toujours le même peuple « inondant les portiques » pour célébrer, à pareil jour, la mise au tombeau du Sauveur du monde.

—

Le carême a moralement pris fin. Voilà que recommence le règne des bouchers. La soirée d'hier a été signalée, comme les années précédentes, par les promenades de la gaie multitude à travers les rues principales de la ville.

Les groupes nombreux qui s'arrêtaient en face des boucheries remplies de lumières de fleurs et de victimes, montraient une curiosité dans laquelle le désir le disputait clairement à l'admiration. C'est la seule circonstance où nos bouchers décorent leurs boutiques d'une apparence d'art, sans doute pour piquer encore par la propreté et la beauté des apprêts des appétits déjà assez aiguillonnés par les privations du carême. On a surtout remarqué les boucheries Masure-Carré, Masure-Prouvost, De Kien-Plamont, Plamont, Bossut, Leclercq, etc., lesquelles ont vraiment fait assaut de bon goût.

—

Hier soir, Jeudi-Saint, le *Stabat Mater* de Rossini, exécuté par la Société nationale des *Orphéonistes Lillois* avec le concours de Mesdames Hasselmans et Degreef Hamel, de Messieurs Gilandi et Leclercq, a produit sur l'auditoire un effet immense. L'*Inflammatus*, admirablement interprété par Mademoiselle Hasselmans, et les chœurs avec soprano, ont fait passer dans l'assistance des frissons d'enthousiasme.

Ne serait-il pas possible de favoriser Roubaix d'une de ces exécutions musicales qui font époque?

La *Grande-Harmonie* de Roubaix et les *Orphéonistes Lillois*, qui sont depuis longtemps unis par de fraternelles relations pourraient s'entendre pour réaliser ce projet.

—

Parmi les noms des artistes élus comme membres du jury pour le Salon de 1875 nous remarquons celui d'un lillois, M. Carolus Duran.

—

Le Nord a été des mieux partagés dans le concours d'animaux de Boucherie qui vient d'avoir lieu à Arras. Les deux prix d'honneur lui ont été attribués: *pour les bœufs*, à M. Galloo, de Quadrypre; *pour les vaches*, à M. Debavelaer, de Petite-Synthe. Le lauréat du prix d'honneur pesait 800 kilogrammes; et sa compagne 900 kilogrammes. Le bœuf le plus lourd pesait 1,040 kilos.

Les premiers prix ont été décernés à MM. Vanhove, de Saint-Sauveur-les-Arras; Delfolie, de Cambrai; Galloo; Debavelaer; Belin, de Saint-Martin-au-Laert; Cordier, de Carvin, — pour l'espèce bovine.

A M. Pilat, de Brebières, pour l'espèce ovine; et pour l'espèce porcine, à MM. Poutrain, de Croisilles, et Mayeur de Clinchy-les-Saint-Eloy.

—

M. l'abbé Vallez, curé d'Anneux, est transféré à Liessies.

M. l'abbé Buisset, vicaire de Wattrelos, est nommé curé d'Anneux.

On a trouvé un paquet contenant une quantité de montres, boucles d'oreille, bagues, etc. — S'adresser au bureau de M. le commissaire central.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mars. — Eléonore Desplechin, rue Bernard. — Louise Josserand, rue de l'Ermitage. — Marie Clapet, rue du Collége. — Clara Pollet, rue de l'Ermitage. — Charles Waesberghe, rue de la Rondelle. — Henri Derycke, rue d'Alma. — J.-B. Lebrun, rue Ste-Thérèse. — Louis Delval, rue du Chemin de Fer. — Adéline Gilmez, rue Ste-Thérèse. — Gabrielle Opsomer, Sentier du Ballon. — François Descat, rue de l'Epeule.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 mars. — Lemaire, présenté sans vie, rue St-Jean. — Félix Perot, 43 ans, ourdisseur, Hôtel-Dieu. — Elise Crochon, 69 ans, tisserande, rue du Pile.

Etat-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mars. — Blanche Fremaux, à l'Epinette. — Jeanne-Catherine Trigaut, Fin de la guerre. — Marie Anciaux, au Tilleul. — Marie Bacquart, rue du Chêne Houpline. — Jeanne Geroux, rue Nationale. — Arthur Desreumaux, rue du Bus. — Auguste Vantomme, rue de la Latte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 mars. — Rosalie Delhonte, 20 jours, chemin des Mottes. — Adelaïde Ferneau, 43 ans, rentière, rue des Carliers.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré le lundi 29 mars 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE CARETTE, veuve de Monsieur HENRI-PIERRE-GÉRARD MAHIEU, décédée à Roubaix, le 9 avril 1871, dans sa 83e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal

Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*.

Par suite des modifications apportées au service municipal des omnibus de Roubaix et Tourcoing, des départs supplémentaires doivent, dit-on, avoir lieu tous les 1/4 d'heures pendant une partie de la journée.

Mais, quelles sont ces heures ?

Privé à ce sujet de renseignements officiels, le public en est réduit à s'en rapporter aux dires des uns qui prétendent que les départs ont lieu tous les 1/4 d'heures, entre 2 et 4 heures, aux dires des autres, qui affirment que les omnibus doivent quitter la Grande-Place toutes les 15 minutes entre 2 et 3 heures.

La conséquence de ces renseignements contradictoires est facile à prévoir : tel individu qui compte partir pour Tourcoing au quart de 3 heures, se voit privé d'attendre le départ de 3 heures; tel autre qui croit profiter de l'omnibus de 3 h. 1/4 voit le véhicule immobile jusqu'à 3 h. 1/2.

Si l'on questionne le cocher, ce brave homme, tout haut placé qu'il soit, ne semble pas être dans les secrets du maître. Par contre, le conducteur, mieux renseigné, nous répond qu'on ne part pas au 1/4 par la raison..... qu'on part à la 1/2.

Et voilà pourquoi votre fille est muette !

Au résumé, cet état de choses est très préjudiciable aux intérêts de nos deux villes, et nous demandons à qui de droit, quelles sont les heures pendant lesquelles les omnibus sont tenus de partir tous les 1/4 d'heures.

Le moyen le plus simple, ce serait d'obliger l'entrepreneur du service d'afficher les départs dans l'intérieur de ses voitures et à la porte de ses bureaux,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 27 Mars 1875.

— 2 —

A LA RECHERCHE D'UNE DOT

(TRADUIT PAR CHARLES SCHILLER.)

II

(Suite).

Il est probable que sa réputation d'opulence contribuait quelque peu à ce résultat.

Plus d'une mère jetait un regard charmé sur l'aimable étranger, pour le reporter ensuite sur sa fille non moins aimable.

Lorsque le temps n'était pas favorable à la promenade, Flotting, auquel il restait encore cinq cents écus, ne manquait à aucune réunion de famille; il croyait trouver d'abondantes veines de métal précieux; mais ses plans échouaient constamment contre des obstacles imprévus.

Lorsqu'il se hasardait à faire une ouverture matrimoniale dans une famille de négociants, le papa s'informait curieusement dans quelles entreprises le prétendu avait placé ses capitaux. Flotting était surtout en délicatesses avec la géographie, notamment lorsqu'on le questionnait sur le pays où étaient situées ses propriétés. Quand il croyait par hasard avoir fait une trouvaille, il avait toujours quelque tuteur trop curieux, ou la dot n'était payable qu'après la mort des grands parents.

Mais M. Flotting n'en continua pas moins son train de vie.

— Une occasion finira par me faire trouver ce qu'il me faut, se disait-il; et cet espoir se fortifia dans son esprit en voyant s'augmenter tous les jours le nombre des familles, qui venaient en foule.

III

L'arrivée d'une dame, suivie d'un nombreux domestique, fit sensation dans la petite ville. Riche, jeune et veuve, Mme Rosen pouvait être comparée au soleil se frayant une route à travers les nuages et inondant de lumière tout un monde.

Une heure après son arrivée elle se montrait déjà, accompagnée d'une femme de chambre, à la promenade, où elle attirait les regards de tous les cavaliers.

Sa noire et luxuriante chevelure, ses yeux étincelants, sa taille, sa démarche, tout en elle exerçait un charme inexprimable sur ses admirateurs. Flotting fut un de premiers instruits des détails de sa vie.

Mariée à dix-huit ans avec un riche négociant, elle était devenue veuve à vingt ans. Son existence, jadis si solitaire, avait pris un nouvel essor. La jeune et charmante femme s'était empressée de quitter le lieu de sa résidence pour se rendre en Italie, où elle venait de passer quatre années.

La jeune Mme Rosen était, dans le monde de Wahrbrunnen, la brillante planète autour de laquelle gravitaient une foule de satellites dans la personne d'un jeune magistrat, d'un lieutenant aux gardes, d'un médecin, etc.. etc.

Plusieurs négociants, échappés à l'atmosphère du comptoir, avaient abandonné leur église, la Bourse, quitté leur autel, le bureau, mis à côté leur bréviaire, le grand-livre, pour chercher à lire dans les yeux noirs de Mme Rosen, et ils calculaient ce qu'ils pourraient gagner en spéculant avec son argent.

Le beau lieutenant aux gardes n'avait pas établi non plus sans motif le lieu de ses opérations stratégiques dans l'établissement thermal fréquenté par le beau monde; ce lieu était pour lui la Mecque où il espérait trouver la paix pour lui et pour ses créanciers.

Mais, parmi tous les adoreurs de la riche veuve, M. Flotting occupait le premier rang.

Il passa une nouvelle revue de l'armée de thalers qui lui restaient, dans le but de les employer, en compagnie de son amabilité personnelle, à livrer un assaut au cœur de la belle veuve.

Confiant dans la puissance de la musique, il fit donner une sérénade à la belle adorée; il la célébrait en vers, et quand il adressait un sonnet à la fée de Wahrbrunnen, il aurait voulu, suivant l'expression de Diderot, tremper sa plume dans l'aurore, et se servir, en guise, de sable, de la poussière dorée des ailes de papillon.

Une riche veuve, pas de tuteur, pas de père défiant placé en sentinelle et opposant à tous ces plans ambitieux un fatal: qui vive? c'était trop favorable pour ne pas mettre en usage tous les moyens d'atteindre le but.

Aussi tous les admirateurs de la belle Mme Rosen étaient-ils sur pied jour et nuit: l'élève de Mars, la justice, la médecine aussi, bien que les représentants du commerce.

— Il n'y a pas de temps à perdre, se disait notre héros; si je n'épouse pas la veuve, ma ruine est complète. Mais rivaux sont des plus redoutables, surtout le lieutenant aux gardes, qui ne quitte plus son grand uniforme. Puis ce marchand de laines qui a du foin dans ses bottes et possède des centaines de mille thalers. Ce lieutenant est hardi comme personne; et, par dessus le marché, si Goëthe a raison quand il prétend qu'il faut agir vivement avec les femmes quand on veut les vaincre, je suis battu.

Telles étaient les pensées peu récréatives de M. Flotting, qui passait en revue dans son esprit tous les prétendants avec lesquels nous avons fait rapidement connaissance.

Il nous reste donc à parler d'un personnage qui joue un grand rôle dans notre récit. C'était un certain M. Prell, vieux négociant originaire d'une ville de province, spectateur souriant de toutes ces petites intrigues, et qui, dans le monde, choisissait toujours pour sujet de conversation, les recherches matrimoniales dont on poursuivait la jeune veuve.

Prell était chef d'une vieille et solide maison de commerce; mais quand il vénait passer son été à Wahrbrunnen, il se dépouillait de sa lourde enveloppe de marchand et passait son temps à jouer aux autres toutes sortes de mauvais tours à l'aide de fausses lettres ou d'autres diaboliques inventions.

Il était debout, près d'une fenêtre de son appartement, et ses regards erraient sur la promenade publique, quand il vit Mme Rosen, à cheval et vêtue d'un élégant costume d'amazone, s'engager dans l'allée principale.

La brillante jeune femme excitait l'attention générale : c'était la première fois qu'on la voyait à cheval, et voir une dame se livrer à l'équitation était chose rare dans cette petite ville.

A peine l'amazone avait-elle disparu derrière les maronniers, que tous les chevaux de louage qu'on pouvait se procurer dans la localité étaient mis en réquisition par les poursuivants de la belle et riche veuve.

Au grand dépit de ses concurrents, Flotting paraissait remporter la victoire ce jour-là. La belle amazone prêtait une oreille attentive à chacun de ses mots, et, la partie terminée, lorsque Flotting rentra chez lui, il se dit avec un petit air de suffisance:

— Espoir et confiance, tu vaincras !

Aussi se décida-t-il plus que jamais à mettre en pratique le proverbe : « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. »

Outre les sérénades, Flotting se hasarda à faire quelques petits présents.